



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/C. MASSANGAM/MO/CIPM-AI/2023 DU 16 JAN 2023
**POUR L'ELECTRIFICATION EN MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE
MAMOGNAM DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU
NOUN, REGION DE L'OUEST (1ere phase)**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de MASSANGAM, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MASSANGAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des travaux

L'Appel d'Offres porte sur les travaux d'électrification de la localité de MAMOGNAM dans la Commune de MASSANGAM, Département du Noun, Région de L'Ouest (Première Phase).

3. Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de 04 mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4-Allotissements : Sans objet.

4. Coûts prévisionnels

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 (Cinquante millions de francs) FCFA ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de chance, aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience dans le domaine de l'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public, EXERCICE 2023.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission et délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et dont le montant est de : 1 000 000 (Un million francs) FCFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM (service des marchés), Tél : 699 19 80 03 / 695 09 65 40

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Mairie de MASSANGAM sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de MASSANGAM d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA.**

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de MASSANGAM(Service des marchés) au plus tard le **21/02/2023 à 14** heures locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 05/AONO/C MGAM/MO/CIPM-AI/2023 DU _____
**POUR L'ELECTRIFICATION EN MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE
MAMOGNAM DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU
NOUN, REGION DE L'OUEST (1ere phase)**
Financement : BIP 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21/02/2023 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de MASSANGAM.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);**
- **2^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;**
- **3^{ème} étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).**

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne disposant d'un mandat (même en cas de groupement).

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Avoir un Marché résilié ;

- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative non compléter après 48h ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Etre exclu de la Commande publique.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (08 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (05 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (06 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation dans les annexes du DAO

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois sous peine de se voir éliminer avant la signature de la décision d'attribution l'entreprise doit présenter les originaux des dossiers du matériel roulant et les diplômes du personnel présenté dans l'offre.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MASSANGAM, (Service des marchés) Tel : 699 19 80 03/ 695 09 65 40 , ou à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Noun.

AMPLIATIONS

Contractante)

- MINMAP(Pour information)
- ARMP / OU(pour publication et archivage) ;
- MAIRE/ MASSANGAM(Pour information) ;
- P/CIPM/ MASSANGAM(Pour information) ;
- Classement/ Archives ;

16 JAN 2023

MASSANGAM, le 16 JAN 2023
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM

(Autorité



Mfophou Aboubakar
Maire de la Commune de
MASSANGAM